



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2021

L'an deux mille vingt et un, le trente avril, le Conseil municipal de Vert-le-Petit, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle Louis ARAGON, sous la présidence de Laurence BUDELLOT, Maire.

SONT PRESENTS : Laurence BUDELLOT, Marie-José BERNARD, Vincent MERCIER, Laure VIEIRA, Jennifer ARNAUD, Gérard BOULANGER, Denis BOULANGER, David DUNEAU, Eliane ZENERE, Miguel PAIVA, Daniel ROUM, Sophie MERCIER, Olivier HOURDOU, Odile BEOT, Vincent BERNIER, Chantal MASSILAMANY, Laurent BEGOT, François-Jean LEROY

ABSENT : Jean-Michel LEMOINE, Arnaud DALMAI, Patricia AUER, Sylviane MAZET, Audrey L'HER

POUVOIR : Jean-Michel LEMOINE donne pouvoir à Marie-José BERNARD, Sylviane MAZET donne pouvoir à Jennifer ARNAUD

LE SECRETAIRE DE SEANCE EST : Daniel ROUM

Début de séance 19h30

N°1 - APPROBATION DU PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 AVRIL 2021

Le conseil municipal après avoir délibéré ;

☞ **APPROUVE** le procès-verbal du Conseil municipal.

VOTE :

POUR	20
CONTRE	0
ABSTENTION	0

N°2 - COMPTE RENDU DES DECISIONS DU MAIRE

Décisions du Maire hors service Urbanisme

2021-24	14/04/2021	ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ POUR LA RECONSTRUCTION DE VESTIAIRES EN BATIMENT MODULAIRE - LOT 1	Objet :	Attribution du lot 1 du marché reconstruction des vestiaires sportifs à PREMYS pour un montant de 32 474,15 € HT
2021-31	28/04/2021	AVENANT MODIFIANT ACTE CONSTITUTIF DE LA REGIE PECHE	Objet :	Evolution des modalités d'encaisse de la régie pêche- augmentation de l'encaisse que le régisseur est autorisé à conserver avant dépôt est fixée à 2 000 €
2021-	04/05	BOURSE AU PERMIS	Date :	été 2021

032	/2021		Service affecté :	scolaire		
			Montant alloué :	600 €		
			Nombre d'heure de travail :	60h		
2021-033	11/05/2021	GRATUITE REDEVANCE OCCUPATION TERRASSE	Objet :	Gratuité redevance 2021 relative à l'occupation des terrasses pour les restaurants de la place de l'Eglise		
2021-034	30/04/2021	ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ POUR LA RECONSTRUCTION DE VESTIAIRES EN BATIMENT MODULAIRE - LOTS 2 & 3	Objet :	Attribution des lots 2 & 3 du marché reconstruction des vestiaires à SOMMA pour un montant de 199.920 € HT et COUGNAUD CONSRTUCTION pour 934.019,35 € HT		
2021-035	25/05/2021	SIGNATURE DE LA PROPOSITION DE LA SOCIETE RICHU - PHOTOCOPIEUR	objet :	Location & maintenance d'un photocopieur		
			Modalités :	· Loyer sur 14 trimestres : 497,00 € HT /Trimestre à partir du 1er juillet 2021 · Maintenance : coût copie noir : 0,0029 € /coût copie couleur : 0,026 €		
2021-39	26/05/2021	TARIFS ACTIVITES JEUNES	Objet :	Aventure Floreval - parc accrobranche		
			Tarif :	12€/enfant	10€/ enfant pour le 2e enfant issu de la même famille	
			date	mercredi 30 juin 2021		
2021-40	03/06/2021	RECONDUCTION DES TARIFS DES EMBLEMES FORAINS	Objets :	Tarifs emplacements forains- inchangés à ceux de 2017		
			Tarifs	Forfait A manèges adultes : 200 €	Forfait E manèges enfants : 100 €	Forfait C Stands : 50 €
2021-41	03/06/2021	CONVENTION DE FORMATION DANS LE CADRE D'UNE VAE	EHESP	Convention de prise en charge d'une demande de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)		
2021-45	26/05/2021	TARIFS ACTIVITES JEUNES	Objet :	Stage Poney / ferme du soleil de VLP		
			Tarif :	15€/enfant	12€/ enfant pour le 2e enfant issu de la même famille	
			Date :	jeudi 8 juillet 2021		

Décisions du Maire en matière d'urbanisme

2021-25	26/03/2021	DIA 21-010	Réf. :	DIA 20-010
			lieu :	3 rue des marçassins
2021-26	26/03/2021	DIA 21-011	Réf. :	DIA 20-011
			lieu :	6D rue de la Garenne, av du Général De Gaulle
2021-27	26/03/2021	DIA 21-012	Réf. :	DIA 20-012
			lieu :	16 bis rue Amand Louis
2021-28	26/03/2021	DIA 21-013	Réf. :	DIA 20-013
			lieu :	37 rue du Général Leclerc
2021-29	26/03/2021	DIA 21-014	Réf. :	DIA 20-014
			lieu :	avenue du Général De Gaulle
2021-	26/03	DIA 21-015	Réf. :	DIA 20-015

30	/2021		lieu :	avenue du Général De Gaulle
2021-36	26/05/2021	DIA 21-016	Ref. :	DIA 20-016
			lieu :	7 rue des 28 arpents
2021-37	26/05/2021	DIA 21-017	Ref. :	DIA 20-017
			lieu :	9 rue des Noyers
2021-38	26/05/2021	DIA 21-018	Ref. :	DIA 20-018
			lieu :	9 bis avenue du Général De Gaulle
2021-42	04/06/2021	DIA 21-019	Ref. :	DIA 20-019
			lieu :	63 rue du Général Leclerc
2021-43	04/06/2021	DIA 21-020	Ref. :	DIA 20-020
			lieu :	8 ruelle Guignolle
2021-44	04/06/2021	DIA 21-021	Ref. :	DIA 20-021
			lieu :	28 rue de la liberté
2021-46	20/06/2021	DIA 21-022	Ref. :	DIA 20-022
			lieu :	58 rue de la liberté

Le Conseil Municipal ;

↳ **PREND ACTE** du relevé de décisions du Maire.

DELIBERATIONS EN MATIERE D'ADMINISTRATION GENERALE

N°3- NOMINATION D'UN CORRESPONDANT A LA DEFENSE

Le conseil municipal après avoir délibéré ;

↳ **NOMME** Marie-José BERNARD, élue correspondant à la défense

VOTE:

POUR	15
CONTRE	0
ABSTENTION	5

N°4 - APPROBATION DE LA CONVENTION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC ROUTIER DE LA VILLE

Le conseil municipal après avoir délibéré ;

↳ **APPROUVE** la convention d'occupation temporaire du domaine public routier de la ville de Vert-le-Petit et le déploiement du dispositif de télé-relève du service public de distribution de l'eau potable

VOTE:

POUR	20
CONTRE	0
ABSTENTION	0

DELIBERATIONS EN MATIERE DE FINANCE

N°5 – DECISION MODIFICATIVE N°1

Le Conseil Municipal après avoir délibéré,

↳ **ADOpte** la décision modificative N° 1 sur le budget communal selon le tableau suivant :

DESIGNATION	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-6042 : Achats prestations de services (autres que terrains à aménager)	9 961,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	9 961,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-023 : Virement à la section d'investissement	0,00 €	7 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement	0,00 €	7 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-678 : Autres charges exceptionnelles	0,00 €	3 561,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 67 : Charges exceptionnelles	0,00 €	3 561,00 €	0,00 €	0,00 €
R-7351 : Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00 €	0,00 €	0,00 €	600,00 €
TOTAL R 73 : Impôts et taxes	0,00 €	0,00 €	0,00 €	600,00 €
Total FONCTIONNEMENT	9 961,00 €	10 561,00 €	0,00 €	600,00 €
INVESTISSEMENT				
R-021 : Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	7 000,00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	7 000,00 €
D-2313 : Constructions	0,00 €	11 760,00 €	0,00 €	0,00 €
R-2031 : Frais d'études	0,00 €	0,00 €	0,00 €	11 760,00 €
TOTAL 041 : Opérations patrimoniales	0,00 €	11 760,00 €	0,00 €	11 760,00 €
D-165 : Dépôts et cautionnements reçus	0,00 €	600,00 €	0,00 €	0,00 €

TOTAL D 16 : Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	600,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2188 : Autres immobilisations corporelles	0,00 €	6 400,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	0,00 €	6 400,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	0,00 €	18 760,00 €	0,00 €	18 760,00 €
TOTAL GENERAL	19 360,00 €		19 360,00 €	

VOTE:

POUR	20
CONTRE	0
ABSTENTION	0

N°6 – CONTRAT DE TERRITOIRE CONSEIL DEPARTEMENTAL – BILAN D'EXECUTION

Le Conseil Municipal après avoir délibéré ;

↪ **APPROUVE** le bilan d'exécution du contrat de territoire,

↪ **DECLARE** respecter les quatre items suivants du label départemental pour le bonus :

- plan d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap
- stratégie locale en faveur de la biodiversité
- tarification sociale pour les services publics
- adhésion au Fonds de solidarité pour le logement

↪ **SOLLICITE** du Département le versement de la somme de 22.098 €, correspondant au bonus eu égard au respect par la collectivité des conditions légales et des engagements volontaristes ci-dessus énoncés au prorata du montant des travaux présentés.

ANNEXE 1 – BILAN D'EXECUTION DU CONTRAT DE TERRITOIRE

BILAN D'EXECUTION DU CONTRAT DE TERRITOIRE	
OPERATION: TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT DES RESEAUX AERIENS ET D'AMENAGEMENT DE LA RUE AMAND LOUIS	
Montant prévisionnel des travaux	1 895 741 €
Montant réalisé	1 492 128 €
Montant de la subvention versée	198 885 €
Montant du bonus sollicité	22 098 €

VOTE:

POUR	20
CONTRE	0
ABSTENTION	0

N°7 – DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS CCVE PETIT PATRIMOINE TOURISTIQUE

Le conseil municipal après avoir délibéré ;

- ↪ **APPROUVE** l'opération de restauration du lavoir de Vert-le-Petit,
- ↪ **APPROUVE** le plan de financement ci-annexé,
- ↪ **SOLLICITE** un fond de concours auprès de la Communauté de Communes du Val d'Essonne, d'un montant de 6 000€ maximum,
- ↪ **AUTORISE** Madame le Maire à signer tout document qui s'y rapporte,
- ↪ **DIT** que les sommes nécessaires au financement de ce projet sont prévues au budget 2021 de la commune.

VOTE :

POUR	20
CONTRE	0
ABSTENTION	0

DELIBERATIONS EN MATIERE DE RESSOURCES HUMAINES

N°8- MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Le conseil municipal après avoir délibéré ;

↪ **DECIDE :**

La création des postes suivants :

- 1 poste de technicien territorial à temps complet
- 1 poste d'ingénieur à temps à temps complet
- 1 poste d'adjoint d'animation à temps complet
- 1 poste d'agent de maîtrise principal à temps complet
- 1 poste d'agent spécialisé principal de 1^{ère} classe des écoles maternelles à temps complet
- 3 postes d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps complet
- 3 postes d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe à temps complet

↪ **ADOpte** Le tableau des effectifs

VOTE:

POUR	15
CONTRE	0
ABSTENTION	5

N°9 - FIXATION DES CONDITIONS DE RECRUTEMENT SUR CERTAINS EMPLOIS PERMANENTS

Le conseil municipal après avoir délibéré ;

↪ **DECIDE** d'ouvrir le recrutement à des contractuels au regard des besoins du service et de la nature des fonctions sur la base de l'article 3-3-2 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée et sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté, sur les emplois permanents listés ci-dessous :

↪ **PRECISE** pour chacun d'entre eux les niveaux de recrutement et de rémunération selon le tableau qui sera annexé à la délibération

VOTE :

POUR	20
CONTRE	0
ABSTENTION	0

N°10 - ATTRIBUTION DU RIFSEEP

Le conseil municipal après avoir délibéré ;

↪ **DECIDE** de compléter les délibérations n°2017-01-007 du 24 janvier 2017, n°2018-01-006 en date du 7 février 2018 et 2018-04-04 en date du 5 juillet 2018 et de modifier les montants maximums annuels des cadres d'emplois concernés afin de permettre le versement du RIFSEEP.

↪ **PRECISE** que les crédits correspondant à l'ensemble des dispositions sont inscrits au budget de la collectivité ou de l'établissement.

↪ **PRECISE** que les délibérations précédentes relatives au régime indemnitaire sont abrogées pour les cadres d'emploi visés dans la délibération.

VOTE:

POUR	20
CONTRE	0
ABSTENTION	0

N°11 - INFORMATION SUR LA MISE A DISPOSITION D'UN AGENT

Le conseil municipal ;

↪ **PREND ACTE** des informations relatives à la mise à disposition d'un agent.

DIVERS

N°12- QUESTIONS DIVERSES

a. **Motion :**

VOTE:

POUR	20
CONTRE	0
ABSTENTION	0

b. **Voeux**